

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 178

Date dépôt

Date validation 05/06/2018

BACHELIER DE SPÉCIALISATION EN GÉRONTOLOGIE PSYCHO-ÉDUCATIVE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	1° Sciences humaines et sociales	DOMAINE D'ÉTUDES	10° Sciences psychologiques et de l'éducation
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	60

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

(à compléter)

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels,...). cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
- Réfléchir et explicitier les valeurs et principes qui le guident dans son action
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

2. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles :

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
- Comprendre «ici et maintenant» les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

3. Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne :

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal,...)
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

4. Concevoir et conduire un projet santé avec et pour la personne âgée :

- S'approprier des outils d'analyse et des savoirs théoriques pour comprendre les réalités rencontrées par la personne âgée et construire des interventions adéquates pour celles-ci
- Prendre en compte les processus physiologiques et psychologiques du vieillissement permettant d'assurer l'accompagnement gérontologique adéquat
- Veiller au bien être de la personne en anticipant les risques liés aux maltraitements
- S'approprier les savoirs théoriques nécessaires à la prise en charge singulière des personnes vieillissantes
- Analyser les besoins de la personne âgée tant au niveau physiologique que psychologique
- Partager avec d'autres spécialistes une approche diagnostique de la personne
- Acquérir les savoir-faire et être nécessaires en lien direct avec les pathologies du vieillissement.

5. Inscrire la personne en tant qu'actrice dans son milieu de vie en tenant compte de son histoire et de son évolution :

- Collaborer à la rédaction des projets de vie
- Permettre la rencontre entre le projet de vie institutionnel et celui de la personne
- Accompagner les étapes et deuils de la vie
- Tenir compte du contexte social, culturel et institutionnel de l'histoire de la personne afin de construire des approches psycho-socio-éducatives appropriées
- Tenir compte du réseau de la personne afin de valoriser l'inscription sociale de la personne âgée
- Préserver la citoyenneté de la personne
- Construire des relations ajustées aux situations institutionnelles ou non à l'histoire de la personne et aux problématiques individuelles.

6. Situer son travail au quotidien en tenant compte des contextes socioculturels et sociopolitiques :

- Etablir le cadastre des principales structures et législations actuelles dans le secteur de la personne âgée (domicile, MR, MRS)
- Prendre en compte l'environnement sociopolitique dans la mise en œuvre des projets professionnels du spécialiste en gérontologie psycho-éducative
- S'ouvrir aux autres et accepter leurs différences dans leurs différents environnements
- Prendre en compte la pluralité des personnes et des situations tout en étant capable d'être un repère

7. Exercer son savoir-faire technique en fonction des spécificités de la personne âgée et de ses environnements :

- S'exercer aux techniques d'observation du secteur
- S'exercer aux techniques de manutention
- Acquérir les techniques d'animation et de gestion de réunion
- Acquérir les méthodologies motrices spécifiques adaptées aux différentes tranches d'âges et invalidités de la personne
- Développer une créativité adaptée à une population vieillissante, pathologique ou non.